

Comptabilité

La TVA Cas pratique

Présentation de cette vidéo

Durée globale	<i>Environ 50 minutes</i>
Applications à effectuer seul	<i>1 cas</i>
Documents à télécharger	<ul style="list-style-type: none"><i>• Formulaire de déclaration de TVA CA3 Vierge</i><i>• Support comprenant les exemples énoncés et corrigés</i>
Durée à consacrer, prises de notes et applications incluses	<i>Environ 1 heure 20</i>
Compléments d'étude dans le fichier cas pratique annexé à cette vidéo	<i>1 exercice complet énoncé et corrigé</i>

CA3 VIERGE.pdf
EXERCICE CORRIGE.xls
EXERCICE ENONCE.xls
SUPPORT.pptx

THEMES ABORDES

- Les arrondis de TVA
- Dates d'enregistrements comptables
- Cas pratique

Les arrondis sur la déclaration de TVA

Les bases hors taxes doivent être arrondies à l'euro le plus proche :

- * 1 452,39 est arrondi à 1 452

- * 1 452,50 est arrondi à 1 453

* L'enregistrement de la déclaration en journal d'opérations diverses fera apparaître un montant d'arrondi qui sera selon le sens enregistré :

En compte 658 charges diverses de gestion courante

OU

en compte 758 produits divers de gestion courante

* Prenons l'exemple suivant :

Vente mensuelle de 12 825,67 € HT et 2 565,13 € de TVA

Montant global de TVA déductible sur biens et services de 1 852,25 €.

Le taux de TVA est de 20%

Calcul de la déclaration arrondie

TVA collectée	12 826 * 20%	2 565 €
TVA déductible sur biens et services		1 852 €
TVA à payer	2 565 – 1 852	713 €

Avant l'enregistrement de cette déclaration, les comptes du fait de l'enregistrement des factures, présentaient les soldes suivants :

445660 TVA DEDUCTIBLE	
Débit	Crédit
1 852,25	

445700 TVA collectée	
Débit	Crédit
	2 565,13

Il faudra dans l'écriture d'enregistrement de cette déclaration effectuer les opérations suivantes :

- Reprendre ces montants de TVA collectée et déductible centimes d'euros incluses soit 2 565,13 € et 1 852,25 €
- Insérer le compte 4455 de TVA à décaisser pour 713 €
- Equilibrer par le compte 658 ou 758 selon le sens de l'arrondi perte ou gain.

Ecriture d'enregistrement de la déclaration

Journal d'opérations diverses

Date	Numéro de compte	Libellé	Débit	Crédit
31/1	4457	TVA collectée	2 565,13	
31/1	44566	TVA déductible sur biens et services		1 852,25
31/1	44551	TVA à décaisser		713,00
31/1	658	Charges diverses de gestion courante	0,12	
		Déclaration de TVA de janvier		
		Totaux	2 565,25	2 565,25

Les 0,12 € représentent une perte pour l'entreprise et sont donc enregistrés en classe 6 de charges. L'écriture est ainsi équilibrée.

Après report, les comptes se présenteront ainsi :

445660 TVA DEDUCTIBLE	
Débit	Crédit
1 852,25	1 852,25
Soldé	

445700 TVA collectée	
Débit	Crédit
2 565,13	2 565,13
Soldé	

44551 TVA à décaisser	
Débit	Crédit
	713,00

658 charges diverses	
Débit	Crédit
0,12	

Les dates d'enregistrement de la déclaration

La déclaration est enregistrée sur le mois de facturation.

Ainsi dans le cas précédent les factures sont datées du mois de janvier et la déclaration sera enregistrée au journal des opérations diverses au 31 janvier

Le règlement sera enregistré sur le mois de paiement soit le mois suivant, en février dans le cas traité précédemment

Ainsi sauf cas exceptionnel de déclaration rigoureusement nulle, **le compte 4551 de TVA à décaisser ne sera pas soldé en fin de mois**

L'écriture de paiement au journal de banque de février sera la suivante :

Journal de banque

Date	Numéro de compte	Libellé	Débit	Crédit
24/2	44551	TVA à décaisser	713,00	
24/2	512	Banque		713,00
		Règlement de la déclaration de janvier		

Cas pratique

Travaux à effectuer :

- * Enregistrer les factures fournisseurs et clients
- * Etablir la déclaration de TVA sur le formulaire CA3
- * Enregistrer la déclaration de TVA

Enoncé d'un exemple

Factures fournisseurs

02/01 Fournisseur Verdler

Achats de marchandises HT		1 206,80 €
	TVA 20%	241,36 €
TTC		1 448,16 €

04/01 Fournisseur Verdler

Retour de marchandises		200,00 €
	TVA 20%	40,00 €
TTC (Avoir)		240,00 €

10/01 Fournisseur Lambert

Une perceuse		2 040,00 €
	TVA 20%	408,00 €
TTC		2 448,00 €

14/01 Agence Duroc

Location de matériel		400,00 €
	TVA 20%	80,00 €
TTC		480,00 €

16/01 Lecompte Expert comptable

Honoraires du Trimestre		650,00 €
	TVA 20%	130,00 €
TTC		780,00 €

03/01 Fournisseur Rondeau

Achats de matière 1°		3 389,00 €
Frais de transport		100,00 €
	Net HT	3 489,00 €
	TVA 20%	697,80 €
TTC		4 186,80 €

12/01 Fournisseur bureau 2000

1 Ordinateur		1 160,00 €
	TVA 20%	232,00 €
TTC		1 392,00 €

15/01 Havas Conseil

Publicité		225,00 €
	TVA 20%	45,00 €
TTC		270,00 €

29/01 Fournisseur bureau 2000

Fournitures de bureau		52,00 €
	TVA 20%	10,40 €
TTC		62,40 €

Factures clients

03/01 SA PARTEL

Ventes de marchandises		4 200,00 €
	TVA 20%	840,00 €
TTC		5 040,00 €

31/01 Dumas

Travaux assujettis à 10%		256,00 €
	TVA 10%	25,60 €
TTC		281,60 €

23/01 Sagne SA

Ventes de produits finis		9 852,00 €
Frais de transport		385,00 €
	Net HT	10 237,00 €
	TVA 20%	2 047,40 €
TTC		12 284,40 €

Énoncé d'un exemple, plan comptable

215000	Installations techniques, Matériel et outillage industriel
218300	Matériel de bureau et matériel informatique
401000	Fournisseurs biens et services
404000	Fournisseurs immobilisations
411000	Clients
445620	TVA déductible sur immobilisations
445660	TVA déductible sur biens et services
445710	TVA collectée à 20%
445711	TVA collectée à 10%
445510	TVA à décaisser
601000	Achats de matières premières
606400	Fournitures administratives
607000	Achats de marchandises
613000	Locations
615000	Entretiens et réparation
616000	Assurances
624000	Frais de transport
623100	Annonces et insertions
622600	Honoraires
701000	Ventes de produits finis
704000	Travaux au taux réduit
706000	Prestations de services
707000	Ventes de marchandises
708500	Ports et frais accessoires facturés
758000	Produits divers de gestion courante

Solution de l'exemple , journal d'achats 1/2

JOURNAL D'ACHAT

Date	Numéro de compte	Libellé	Débit	Crédit
02/01/2014	607000	Achats de marchandises	1 206,80	
02/01/2014	445660	TVA déductible sur BS	241,36	
02/01/2014	401000	Fournisseurs BS		1 448,16
		facture verdier		
03/01/2014	601000	Achats de matières premières	3 389,00	
03/01/2014	624000	Frais de transport	100,00	
03/01/2014	445660	TVA déductible sur BS	697,80	
03/01/2014	401000	Fournisseurs BS		4 186,80
		facture Rondeau		
04/01/2014	401000	Fournisseurs BS	240,00	
04/01/2014	445660	TVA déductible sur BS		40,00
04/01/2014	607000	Achats de marchandises		200,00
		avoir verdier		
10/01/2014	215000	Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 040,00	
10/01/2014	445620	TVA déductible sur immobilisations	408,00	
10/01/2014	404000	Fournisseurs immobilisations		2 448,00
		facture Lambert		
12/01/2014	218300	Matériel de bureau et matériel informatique	1 160,00	
12/01/2014	445620	TVA déductible sur immobilisations	232,00	
12/01/2014	404000	Fournisseurs immobilisations		1 392,00
		facture Bureau 2000		
14/01/2014	613000	Locations	400,00	
14/01/2014	445660	TVA déductible sur BS	80,00	
14/01/2014	401000	Fournisseurs BS		480,00
		facture agence duroc		

Solution de l'exemple , journal d'achats et de vente 2/2

15/01/2014	623100	annonces et insertions	225,00	
15/01/2014	445660	TVA déductible sur BS	45,00	
15/01/2014	401000	Fournisseurs BS		270,00
		facture havas		
16/01/2014	622600	Honoraires	650,00	
16/01/2014	445660	TVA déductible sur BS	130,00	
16/01/2014	401000	Fournisseurs BS		780,00
		facture Lecompte		
29/01/2014	606400	fournitures administratives	52,00	
29/01/2014	445660	TVA déductible sur BS	10,40	
29/01/2014	401000	Fournisseurs BS		62,40
		facture bureau 2000		
			11 307,36	11 307,36

JOURNAL DE VENTES

Date	Numéro de compte	Libellé	Débit	Crédit
03/01/2014	411000	Clients	5 040,00	
03/01/2014	445710	TVA collectée 20%		840,00
03/01/2014	707000	Ventes de marchandises		4 200,00
		facture Partel		
23/01/2014	411000	Clients	12 284,40	
23/01/2014	445710	TVA collectée 20%		2 047,40
23/01/2014	701000	Ventes de produits finis		9 852,00
23/01/2014	708500	Ports et frais accessoires facturés		385,00
		facture Sagne		
31/01/2014	411000	Clients	281,60	
31/01/2014	445711	TVA collectée 10%		25,60
31/01/2014	704000	Travaux		256,00
		facture Dumas		

Solution de l'exemple , comptes de TVA

445660 TVA DEDUCTIBLE

Débit	Crédit
1164,56	

4456200 TVA DEDUCTIBLE

Débit	Crédit
640	

445710

TVA collectée à 20%

Débit	Crédit
	2887,4

445711

TVA collectée à 10%

Débit	Crédit
	25,6

707000 Ventes de marchandises

Débit	Crédit
	4200

708500 Transport facturé

Débit	Crédit
	385

701000 Ventes de matières

Débit	Crédit
	9852

704000 Travaux

Débit	Crédit
	256

Solution de l'exemple , déclaration de TVA

Déclaration de TVA			
	BASE	TAUX	MONTANT
TVA collectée 20%	14 437	20%	2 887
TVA collectée 10%	256	10%	26
total			2 913
TVA déductible sur immobilisations			640
TVA déductible sur biens et services			1 165
			1 805
TVA à décaisser			1 108

Solution de l'exemple , déclaration de TVA 1/2

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES							
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)			OPÉRATIONS NON IMPOSABLES				
01	Ventes, prestations de services	0979	14693	04	Exportations hors UE	0032	
02	Autres opérations imposables	0981		05	Autres opérations non imposables	0033	
2A	Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du Code général des impôts)	0044		06	Livraisons intracommunautaires	0034	
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage :	0031		6A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	0029	
3A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030		07	Achats en franchise	0037	
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0040		7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0043	
3C	Régularisations..... (Important : cf. notice)	0036		7B	Régularisations..... (Important : cf. notice)	0039	
B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER							
TVA BRUTE			Base hors taxe	Taxe due			
Opérations réalisées en France métropolitaine							
08	Taux normal 20 %	0207	14437	2887			
09	Taux réduit 5,5 %	0105					
9 B	Taux réduit 10 %	0151	256	26			
Opérations réalisées dans les DOM							
10	Taux normal 8,5 %	0201					
11	Taux réduit 2,1 %	0100					
12						
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)							
13	Ancien taux	0900					
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0950					
15	TVA antérieurement déduite à reverser		0600				
La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux			16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15)	2913		

Solution de l'exemple , déclaration de TVA 2/2

TVA DÉDUCTIBLE			
19	Biens constituant des immobilisations	0703	640
20	Autres biens et services	0702	1165
21	Autre TVA à déduire	0059	
(dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice]			
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	8001	
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 22)		1805
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent de 100 % <input type="text" value=""/>		
24	Dont TVA non perçue récupérable par les assujettis disposant d'un établissement stable dans les DOM..... <small>(articles 295-1-5° et 295 A du code général des impôts)</small>	0709	
CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25	Crédit de TVA (ligne 23 – ligne 16).....	0705	
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002	
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G	8005	
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26 – ligne AA)..... <small>(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)</small>	8003	
28	TVA nette due (ligne 16 – ligne 23)		1108
29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A	9979	
30	Sommes à imputer, y compris acompte congés	9989	
31	Sommes à ajouter, y compris acompte congés	9999	
AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (lignes 28 + 29 – 30 + 31)	9991	
32	Total à payer (lignes 28 + 29 – 30 + 31 – AB) <small>(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)</small>		1108

Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.

Solution de l'exemple , OD de TVA

Journal d'opérations diverses

Date	Numéro de compte	Libellé	Débit	Crédit
31/1	445710	TVA collectée 20%	2 887,40	
	445711	TVA collectée 10%	25,60	
31/1	44566	TVA déductible sur biens et services		1 164,56
31/1	44562	TVA déductible sur immobilisations		640,00
31/1	44551	TVA à décaisser		1 108,00
31/1	758	Produits divers de gestion courante		0,44
		Déclaration de TVA de janvier		
		Totaux	2 913,00	2 913,00

Les applications

Enoncé

Factures fournisseurs

02/01 Fournisseur Becker

Achats de matières premières HT		2 100,00 €
	TVA 20%	420,00 €
TTC		2 520,00 €

03/01 Fournisseur Sylbert

Achats de marchandises		712,00 €
Frais de transport		35,00 €
	Net HT	747,00 €
	TVA 20%	149,40 €
TTC		896,40 €

06/01 Fournisseur Becker

Retour de matières		312,00 €
	TVA 20%	62,40 €
TTC (Avoir)		374,40 €

10/01 Fournisseur Durand

Une photocopieuse		1 350,00 €
	TVA 20%	270,00 €
TTC		1 620,00 €

12/01 Fournisseur Legendre

Produits d'atelier		521,00 €
	TVA 20%	104,20 €
TTC		625,20 €

03/01 CRDM intérim

Personnel intérimaire		3 150,00 €
	TVA 20%	630,00 €
TTC		3 780,00 €

06/01 Fiduciaire

Honoraires		310,00 €
	TVA 20%	62,00 €
TTC		372,00 €

10/1 Répartout

Maintenance matériel		285,00 €
	TVA 20%	57,00 €
TTC		342,00 €

10/01 Papeterie Lemaitre

Fournitures de bureau		127,00 €
	TVA 20%	25,40 €
TTC		152,40 €

Factures clients

03/01 SARL PORTAT

Ventes de marchandises		1 850,00 €
	TVA 20%	370,00 €
TTC		2 220,00 €

23/01 TERRAT

Ventes de produits finis		14 520,00 €
	TVA 20%	2 904,00 €
TTC		17 424,00 €

Énoncé, plan comptable

2183	Matériel de bureau et matériel informatique
401	Fournisseurs biens et services
404	Fournisseurs immobilisations
411	Clients
44562	TVA déductible sur immobilisations
44566	TVA déductible sur biens et services
44571	TVA collectée à 20%
44551	TVA à décaisser
601	Achats de matières premières
6063	Produits d'atelier
6064	Fournitures administratives
607	Achats de marchandises
615	Entretiens et réparation
621	Personnel extérieur à l'entreprise
624	Frais de transport
6226	Honoraires
658	Charges diverses de gestion courante
701	Ventes de produits finis
707	Ventes de marchandises
758	Produits divers de gestion courante

Comptabilité

Vous êtes actuellement en phase de traitement du cas pratique

Interrompez la vidéo et nous nous retrouverons pour comparer nos résultats

Solution de l'application , journal d'achats 1/2

Date	Numéro de compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit
2/1	601	Achats de matières	2 100,00	
2/1	44566	TVA déductible sur BS	420,00	
2/1	401	Fournisseurs BS		2 520,00
		facture Becker		
3/1	607	Achats de marchandises	712,00	
3/1	624	Frais de transport	35,00	
3/1	44566	TVA déductible sur BS	149,40	
3/1	401	Fournisseurs BS		896,40
		facture Sylbert		
6/1	401	Fournisseurs BS	374,40	
6/1	44566	TVA déductible sur BS		62,40
6/1	601	Achats de matières		312,00
		avoir Becker		
10/1	2183	Matériel de bureau	1 350,00	
10/1	44562	TVA déductible sur immobilisations	270,00	
10/1	404	Fournisseurs immobilisations		1 620,00
		facture Durand		
12/1	6063	Fournitures d'atelier	521,00	
12/1	44566	TVA déductible sur BS	104,20	
12/1	401	Fournisseurs immobilisations		625,20
		facture Legendre		
3/1	621	Personnel exterieure	3 150,00	
3/1	44566	TVA déductible sur BS	630,00	
3/1	401	Fournisseurs BS		3 780,00
		facture CDRM		

Solution de l'application , journal d'achats et de vente 2/2

Date	Numéro de compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit
6/1	6226	Honoraires	310,00	
6/1	44566	TVA déductible sur BS	62,00	
6/1	401	Fournisseurs BS		372,00
		facture Fiduciaire		
10/1	615	Entretien et réparation	285,00	
10/1	44566	TVA déductible sur BS	57,00	
10/1	401	Fournisseurs BS		342,00
		facture Répartout		
29/1	6064	fournitures administratives	127,00	
29/1	44566	TVA déductible sur BS	25,40	
29/1	401	Fournisseurs BS		152,40
		facture Lemaitre		
			10 682,40	10 682,40

JOURNAL DE VENTES

Date	Numéro de compte	Libellé	Débit	Crédit
03/01	411	Clients	2 220,00	
03/01	44571	TVA collectée 20%		370,00
03/01	707	Ventes de marchandises		1 850,00
		facture Portat		
23/01	411	Clients	17 424,00	
23/01	44571	TVA collectée 20%		2 904,00
23/01	701	Ventes de produits finis		14 520,00
		facture TERRAT		

Solution de l'application , comptes de TVA

Comptes				
44566 TVA DEDUCTIBLE			44562 TVA DEDUCTIBLE	
Débit	Crédit		Débit	Crédit
1385,6			270	
44571				
TVA collectée à 20%				
Débit	Crédit			
	3274			
707000 Ventes de marchandises				
Débit	Crédit			
	1850			
701000 Ventes de matières				
Débit	Crédit			
	14520			

Solution de l'application , déclaration de TVA

Déclaration de TVA			
	BASE	TAUX	MONTANT
TVA collectée 20%	16 370	20%	3 274
total			3 274
TVA déductible sur immobilisations			270
TVA déductible sur biens et services			1 386
			1 656
TVA à décaisser			1 618

Télécharger le fichier CERFA déclaration de TVA exemple traité

Solution de l'application , déclaration de TVA 1/2

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES						
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)			OPÉRATIONS NON IMPOSABLES			
01	Ventes, prestations de services	0979	16370	04	Exportations hors UE	0032
02	Autres opérations imposables	0981		05	Autres opérations non imposables	0033
2A	Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du Code général des impôts)	0044		06	Livraisons intracommunautaires	0034
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage :	0031		6A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	0029
3A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030		07	Achats en franchise.....	0037
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0040		7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0043
3C	Régularisations..... (Important : cf. notice)	0036		7B	Régularisations..... (Important : cf. notice)	0039
B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER						
TVA BRUTE			Base hors taxe	Taxe due		
Opérations réalisées en France métropolitaine						
08	Taux normal 20 %	0207	16370		3174	
09	Taux réduit 5,5 %	0105				
9B	Taux réduit 10 %	0151				
Opérations réalisées dans les DOM						
10	Taux normal 8,5 %	0201				
11	Taux réduit 2,1 %	0100				
12					
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)						
13	Ancien taux	0900				
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0950				
15	TVA antérieurement déduite à reverser			0600		
La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A.						
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15) ..				3274	
17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires			0035		
18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco			0038		

Solution de l'application, déclaration de TVA 2/2

TVA DÉDUCTIBLE				
19	Biens constituant des immobilisations	0703	270	
20	Autres biens et services	0702	1386	
21	Autre TVA à déduire	0059		
	(dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice]			
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	8001		
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent de 100 % <input type="text" value=""/> %			
		23	Total TVA déductible (lignes 19 à 22) 1654	
		24	Dont TVA non perçue récupérable par les assujettis disposant d'un établissement stable dans les DOM 0709	
			(articles 295-1-5° et 295 A du code général des impôts)	
CRÉDIT		TAXE À PAYER		
25	Crédit de TVA (ligne 23 – ligne 16)	0705	28	TVA nette due (ligne 16 – ligne 23) 1618
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002	29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A. 9979
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G	8005	30	Sommes à imputer, y compris acompte congés 9989
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26 – ligne AA)	8003	31	Sommes à ajouter, y compris acompte congés 9999
	(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)		AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (lignes 28 + 29 – 30 + 31) 9991
			32	Total à payer (lignes 28 + 29 – 30 + 31 – AB) 1618
				(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)

Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.

Sommaire de la vidéo suivante

Les salaires et les charges

- La décomposition d'un bulletin de paie
- La grille de cotisations applicables au salaire
- La présentation d'un bulletin